

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
1 64 56

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. DIDIER RÉAULT**

**OBJET : Environnement, développement durable, énergies renouvelables, Agenda 21 -
Subventions aux associations - 3ème répartition 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'environnement, au développement durable, énergies renouvelables, Agenda 21, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette troisième répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 238 800 €, selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 230 800 € en fonctionnement pour treize demandes de subvention déposées par dix associations ;
- 8 000 € en investissement pour deux demandes de subvention déposées par deux associations.

Par ailleurs, il vous est proposé de procéder au rattrapage de l'adhésion annuelle du Département au Comité 21 qui s'élève à 5 000 € sur les trois années précédentes, soit un montant total de 15 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL